



Plan wallon de lutte contre la berce du Caucase

Etienne Branquart, Eric Büchler & Augustin Smoos



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Service public de Wallonie

Sommaire

1. **Biologie & impacts de la berce du Caucase**
2. Etat des populations en Wallonie
3. Bonnes pratiques de gestion
4. Le plan wallon de lutte
5. Quel support par le SPW ?



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Service public de Wallonie

Une plante des plus prolifiques !



- Plante autogame produisant plus de 20 000 graines !
- Les graines persistent au moins 3 ans dans le sol.

La racine : un organe vital



Impacts

Santé publique



La sève de la plante contient des substances photo-sensibilisantes qui provoquent de sévères brûlures.

Sève + soleil = vésicules suintantes !

Des dizaines de personnes touchées chaque année.



Impacts

Réduction de l'accès aux berges



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Service public de Wallonie

Impacts

Biodiversité



Prend le dessus sur la végétation indigène (berges de rivière, lisières, prairies, etc.).

Les petites plantes héliophiles à caractère pionnier sont les plus touchées.

Plante de la liste noire des espèces invasives en Belgique.



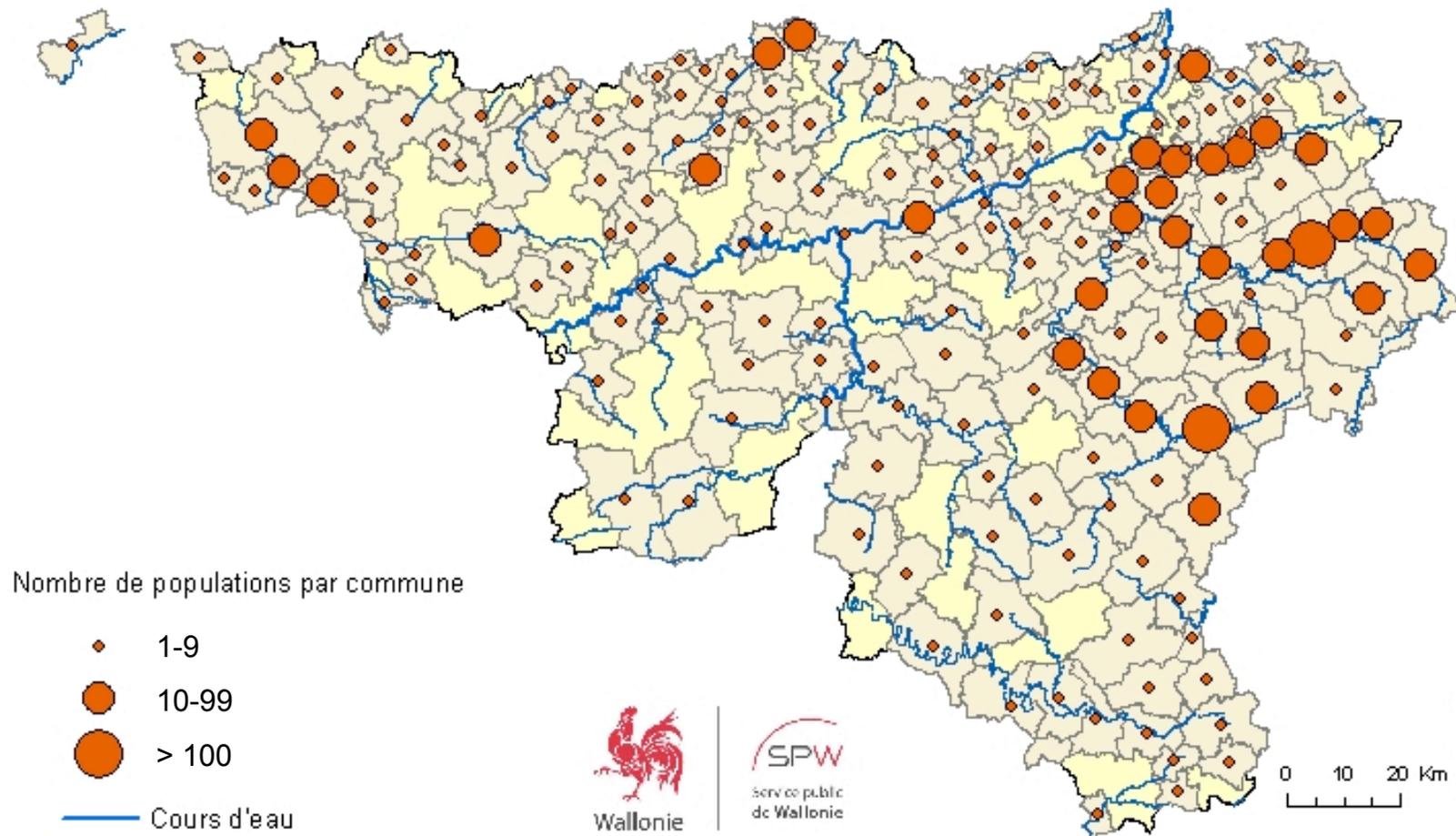
Sommaire

1. Biologie & impacts de la berce du Caucase
- 2. Etat des populations en Wallonie**
3. Bonnes pratiques de gestion
4. Le plan wallon de lutte
5. Quel support par le SPW ?



Etat des populations en Wallonie

Plus de 1600 populations répertoriées



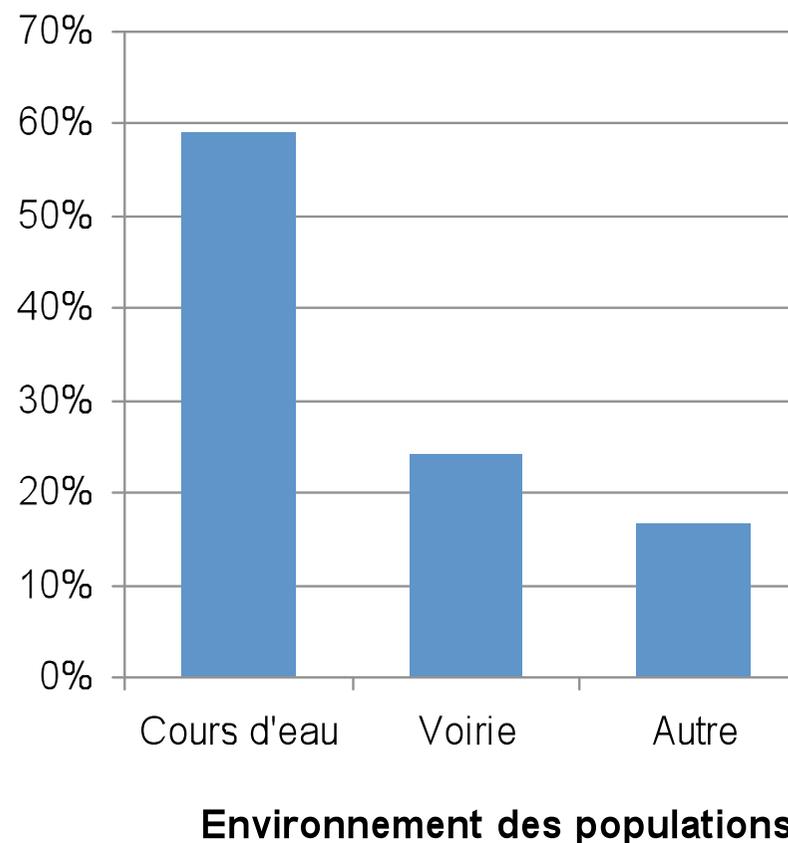
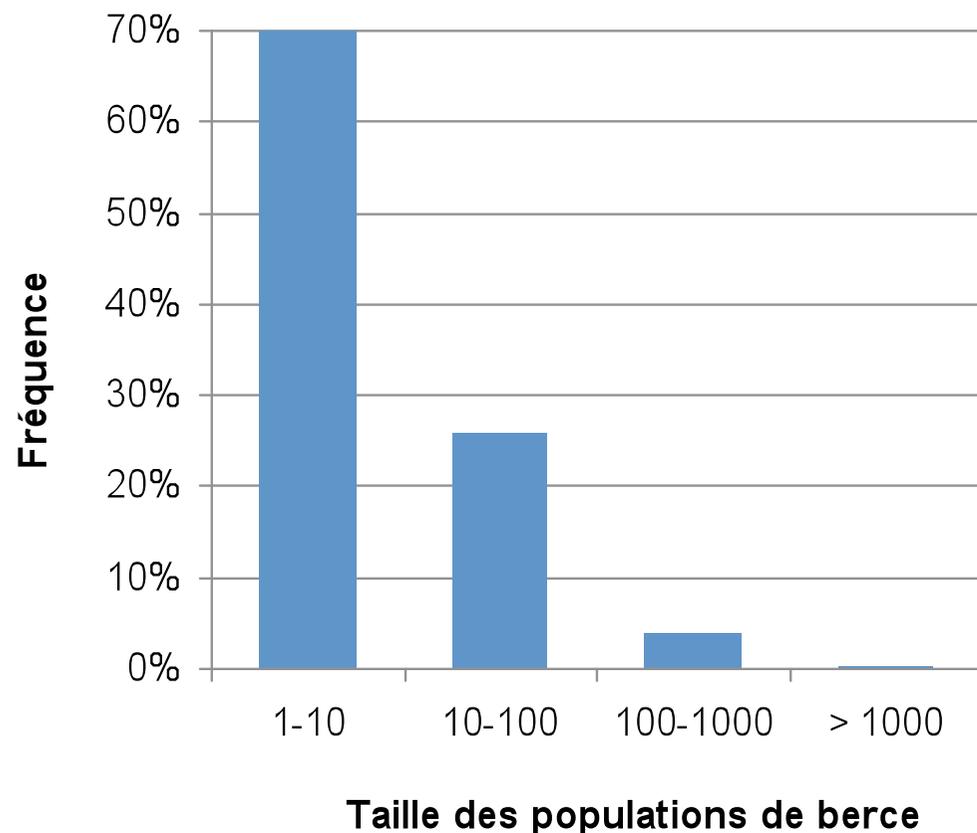
DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Service public de Wallonie

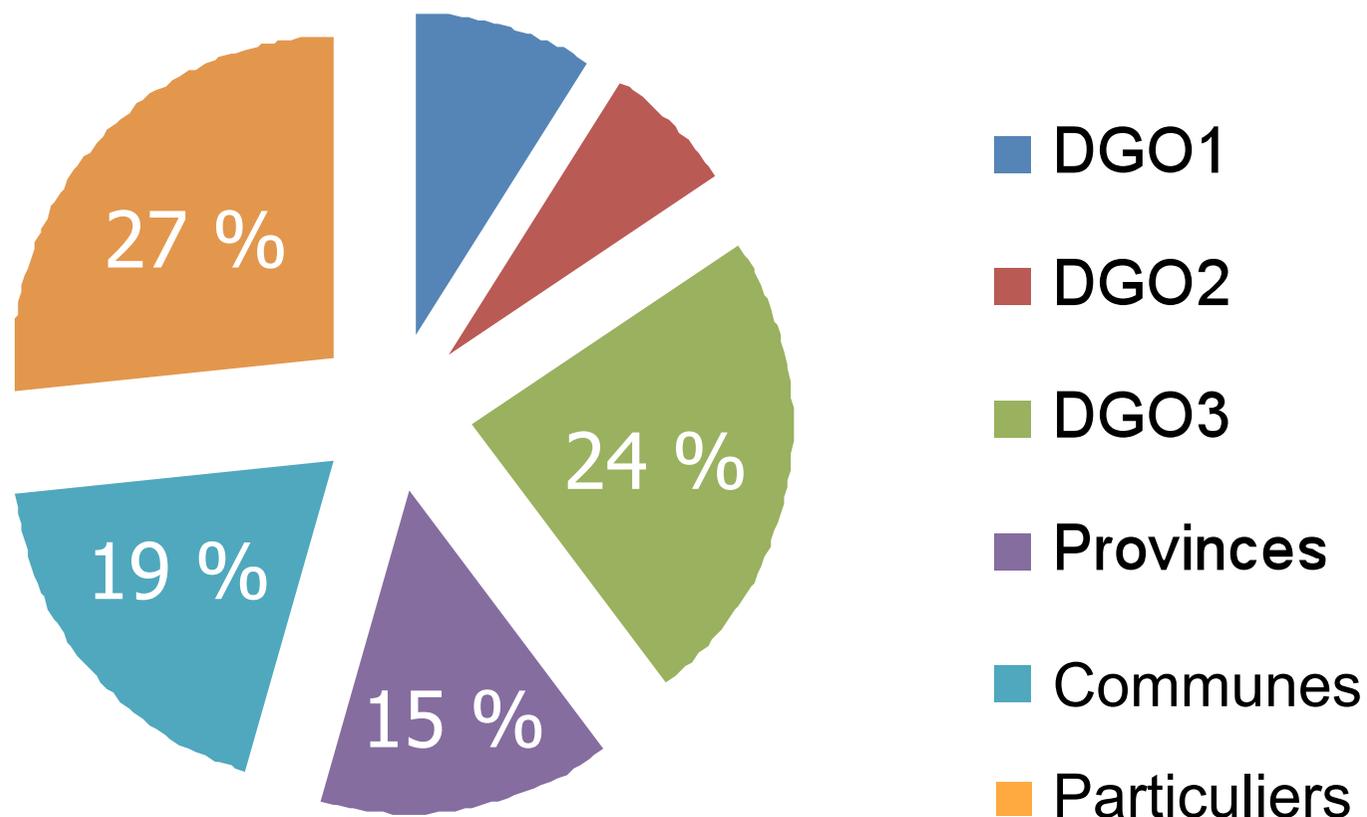
Etat des populations en Wallonie

Taille et environnement des populations



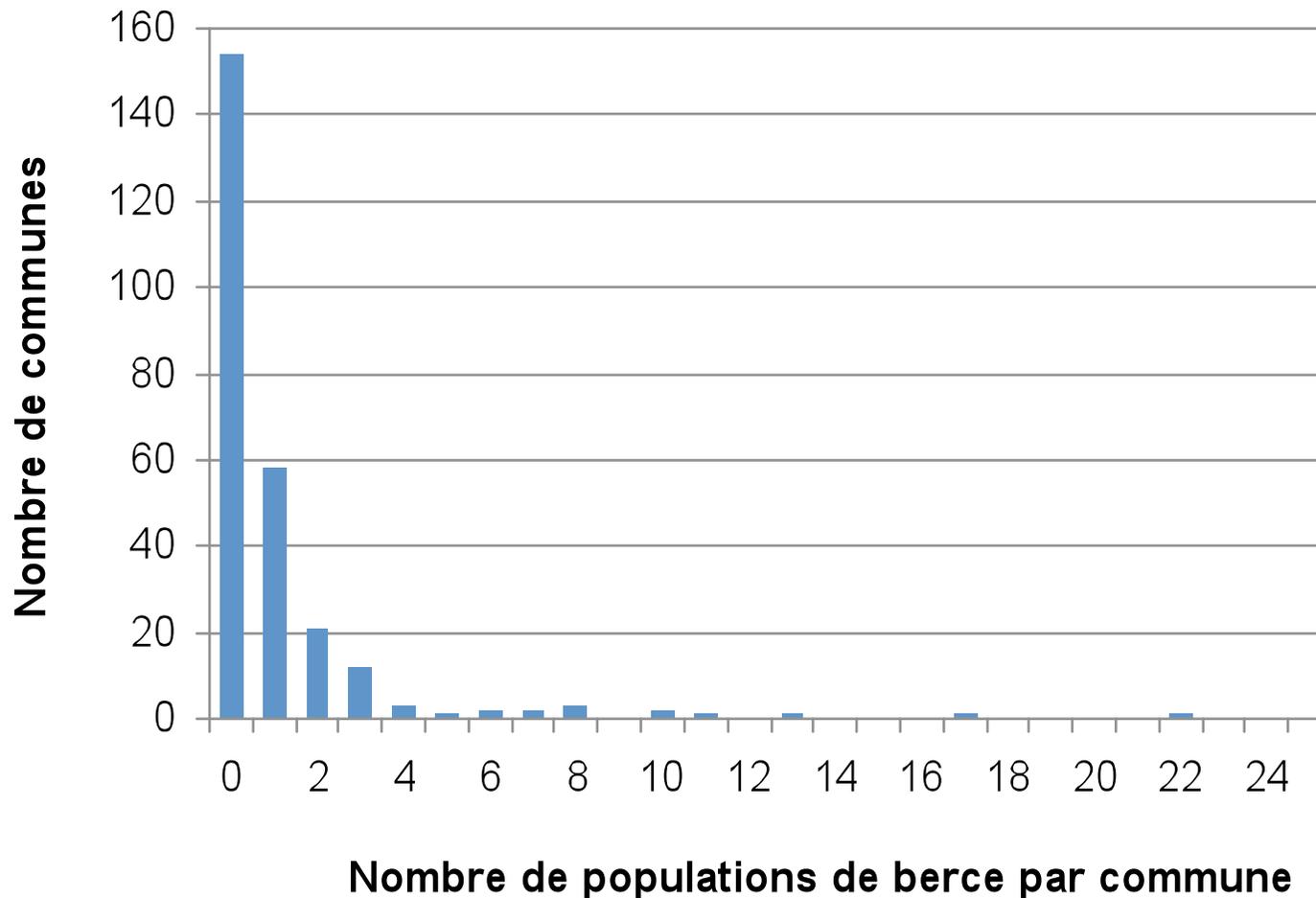
Etat des populations en Wallonie

Ventilation par type de propriétaire



Etat des populations en Wallonie

Berces établies sur terrain communal





Sommaire

1. Biologie & impacts de la berce du Caucase
2. Etat des populations en Wallonie
- 3. Bonnes pratiques de gestion**
4. Le plan wallon de lutte
5. Quel support par le SPW ?



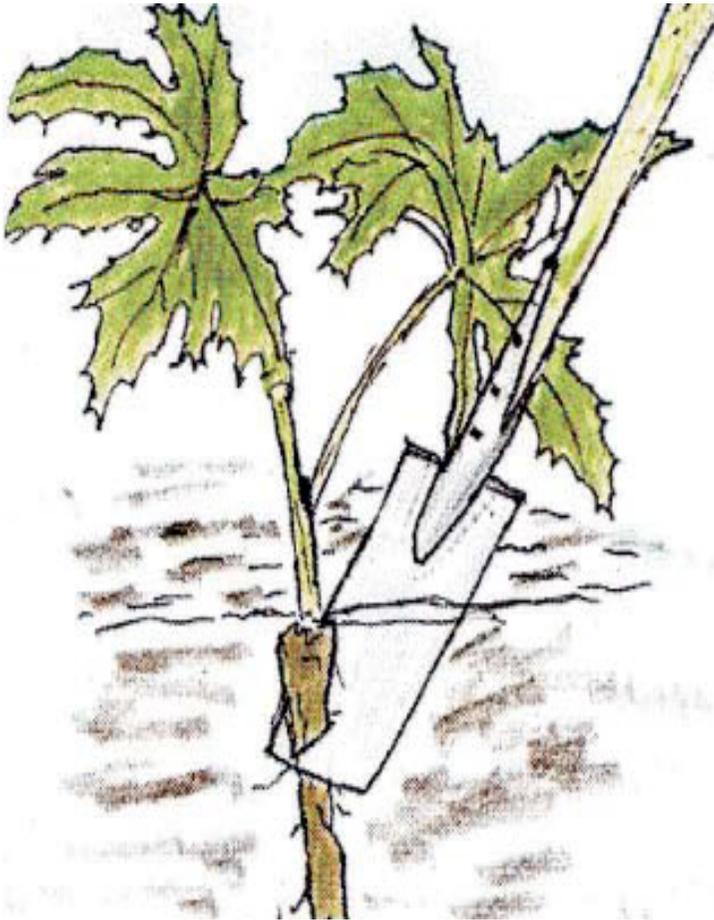
DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Service public de Wallonie

Bonnes pratiques de gestion

La coupe sous le collet



A pratiquer en mai ou en juin sur les plantes adultes et subadultes. *A répéter durant plusieurs années successives.*

L'opération nécessite quelques minutes par plante. Difficile toutefois à mettre en œuvre dans les sols très caillouteux.

Trancher le pivot racinaire à 20 cm sous la surface du sol. Extraire la plante et la débiter en morceaux. Bien séparer les ombelles des plantes lors des traitements tardifs.



Bonnes pratiques de gestion

Eviter la fauche



La fauche s'accompagne toujours de la production de repousses et d'inflorescences secondaires. Risque important de mise à fleurs sur des rejets de taille inférieure.

Peut constituer un pis-aller quand il est impossible de gérer autrement. Elle doit être répétée tous les mois entre juin et octobre (4 à 5 fauches tous les 15 jours).

Attention aux projections de sève !



Bonnes pratiques de gestion

Mesures de sécurité



Avant de gérer, se protéger avec un casque à visière ainsi que des gants et des vêtements imperméables.

Bien nettoyer les outils pour éliminer les traces de sève après la gestion.



Bonnes pratiques de gestion

Devenir des résidus de gestion



1. Quand c'est possible, laisser les résidus de gestion en tas directement sur site (gestion avant mise à fruits, site peu fréquenté, etc.). Apposer un panneau d'information (SPW) et contrôler les tas régulièrement !
2. Si le site ne permet pas le stockage du matériel végétal, brûler sur place ou exporter vers un site de dépôt communal, un centre d'incinération ou un centre de traitement de déchets (compostage). Bâchage !



Sommaire

1. Biologie & impacts de la berce du Caucase
2. Etat des populations en Wallonie
3. Bonnes pratiques de gestion
- 4. Le plan wallon de lutte**
5. Quel support par le SPW ?



Le plan wallon de lutte

Calendrier des actions

2011-2012 : phase de lancement

Mise en œuvre des actions de destruction par l'ensemble des gestionnaires publics.

2013 -2017 : phase de consolidation

Gestion rendue obligatoire par les gestionnaires publics et privés sur base d'un arrêté du Gouvernement wallon.

2018-2022 : plan de vigilance

Monitoring et poursuite des interventions dans les populations résiduelles.



Le plan wallon de lutte

Trois niveaux d'action

Une cellule de coordination régionale

Programme de monitoring, cartographie, site internet, informations générales, adaptation du cadre réglementaire, évaluation des opérations de gestion.

Des cellules de coordination locale (contrats de rivière)

Validation des observations, coordination entre acteurs locaux, aide au briefing des équipes de gestion, compte-rendu des actions menées dans chaque sous-bassin.

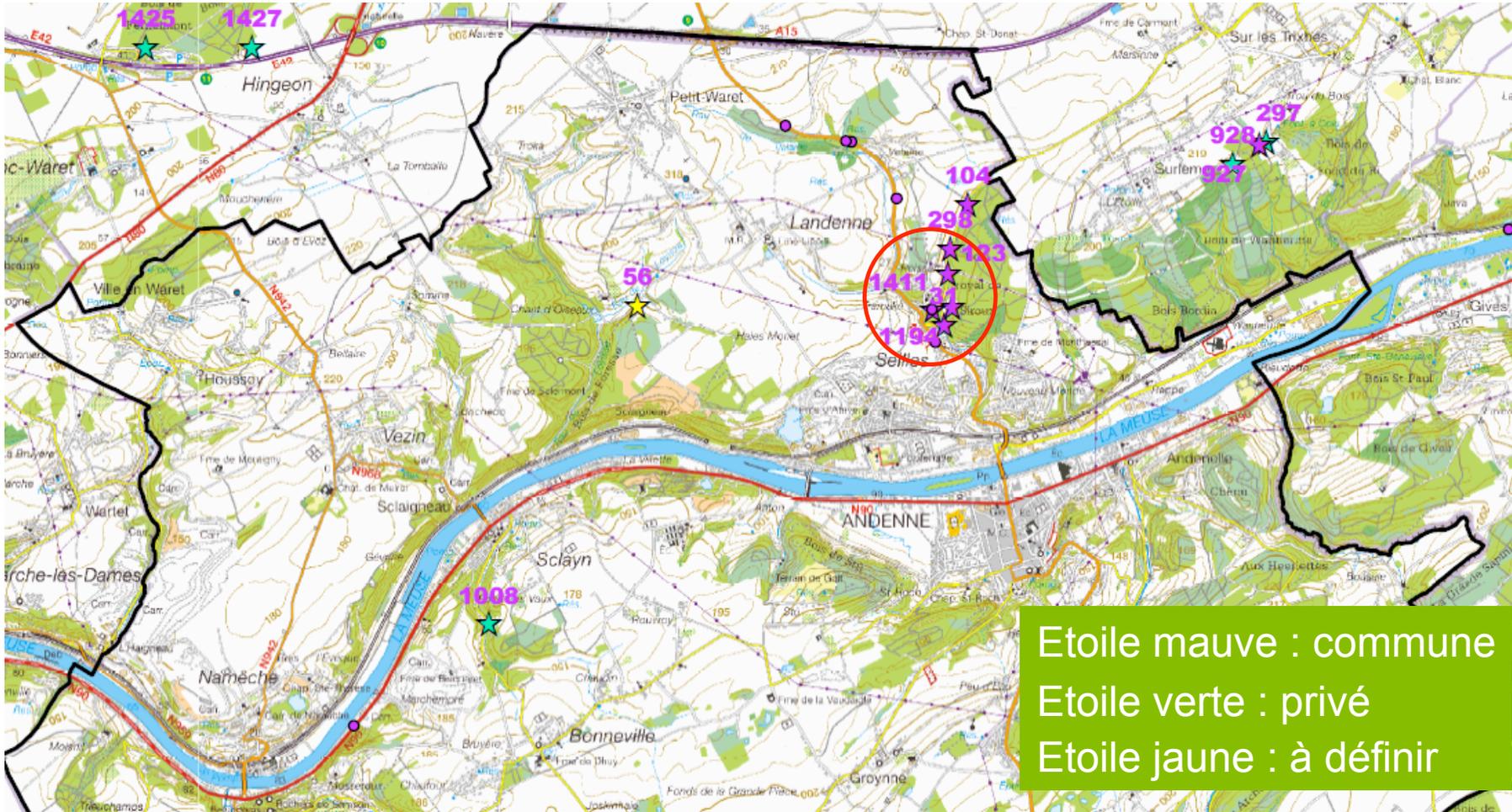
Des opérateurs de gestion

Mise en œuvre ou sous-traitance des chantiers de gestion, traitement adéquat du matériel végétal.



Le plan wallon de lutte

Quelles implications pour les communes ?



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Service public de Wallonie

Le plan wallon de lutte

Quelles implications pour les communes ?

Wallonie

La berce du Caucase en Wallonie

Portail Wallonie | [Accueil](#) - [Contact](#)

[login](#)

Vous êtes ici: Observations / Exploration des données

Accueil Reconnaissance **Observations** Info communes Gestion Brûlures

légende ? Anciennes données Satellite

Mes stations

Vous devez être connecté pour pouvoir entrer vos propres données!

Le site Internet sera prochainement mis à jour afin d'associer à chaque point un numéro d'identification unique, l'info sur le gestionnaire présumé, etc.

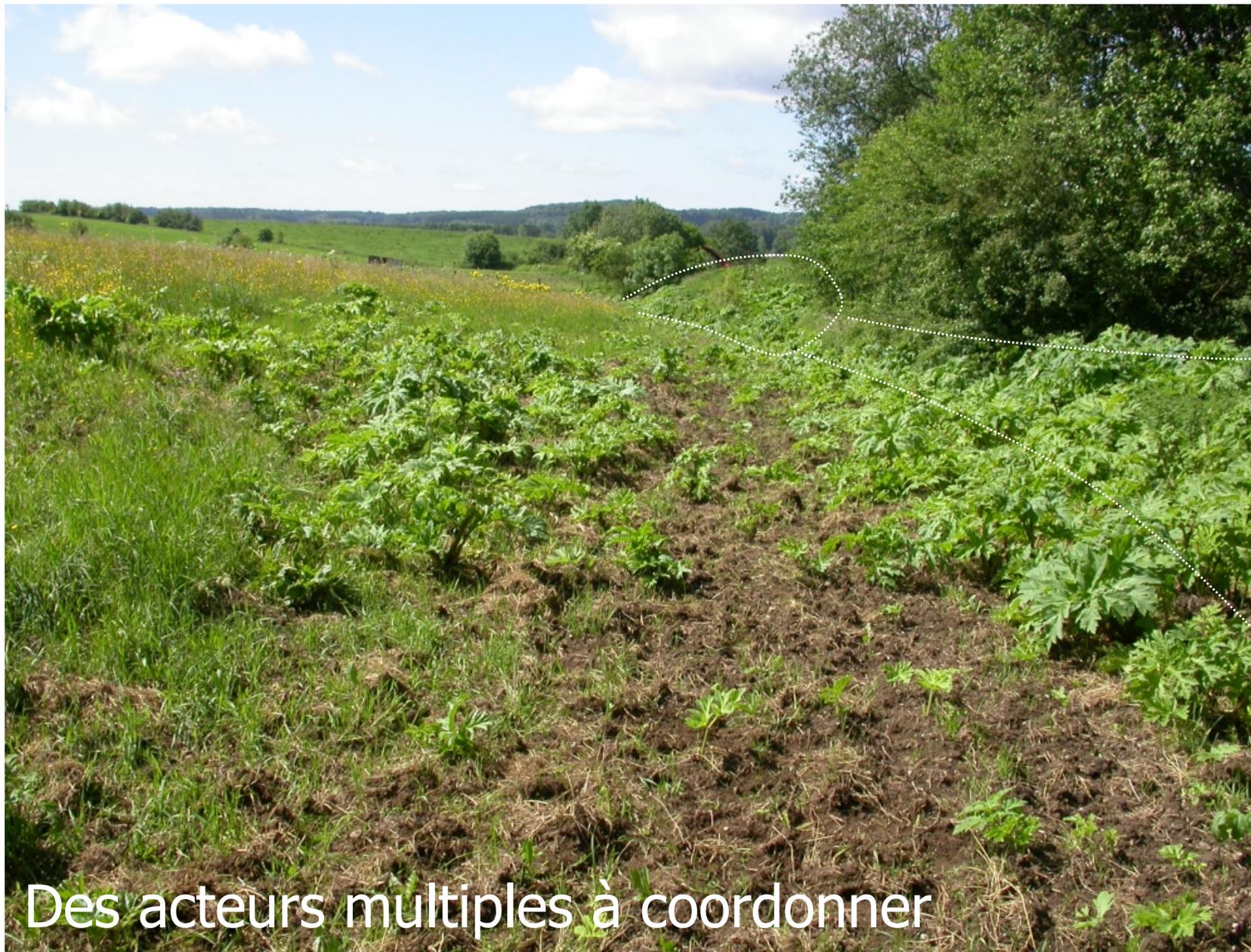
Rechercher une adresse ou un lieu:



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Service public de Wallonie



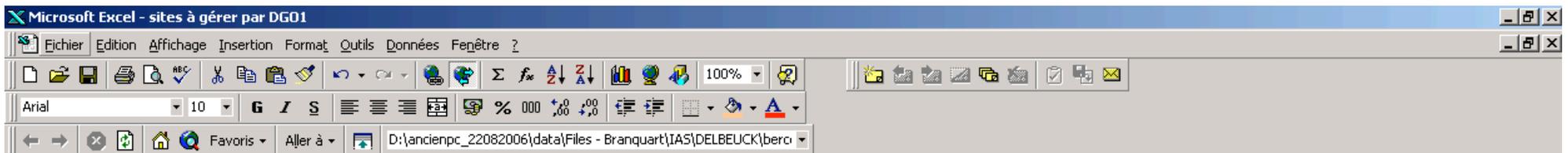
Des acteurs multiples à coordonner



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Service public de Wallonie



	A	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R
	N° invent	taille de la population	lat	lng	x	y	Info	Nombre de plants avant gestion 2011 (nombre)	Surface de la population en 2011 (mètres carrés)	Date(s) de gestion en 2011	Technique de gestion utilisée en 2011	Nombre de repousses observées après gestion (nombre)	Population débordant sur propriété limitrophe (oui/non)	Population gérée entièrement (oui/non)
2	86	2	50.6945004	5.47574043	228210	154353	Route							
3	100	1	50.5225131	4.88372326	186518	134765	Autoroute							
4	102	2	50.559666	5.6163311	238394	139514	Autoroute							
5	114	1	50.3835948	5.63521385	99451	144118	Route							
6	126	2	50.046144	5.7849589	162445	159161	Autoroute							
7	129	1	50.6055622	3.66463216	208888	122888	Route							
8	133	1	50.2846504	5.9000000	200000	100000	Route							
9	134	2	50.3596344	4.4000000	100000	100000	Route							
10	143	1	50.5927525	3.4000000	100000	100000	Route							
11	147	1	49.9933672	5.7000000	100000	100000	Route							
12	148	1	50.5168922	5.0000000	100000	100000	Route							
13	152	1	50.7718677	4.7000000	100000	100000	Route							
14	176	1	50.5048977	5.6000000	100000	100000	Route							
15	185	1	50.6639617	4.4000000	100000	100000	Route							
16	186	1	50.4766324	5.6000000	100000	100000	Route							
17	189	2	50.6348187	4.2000000	100000	100000	Route							
18	192	2	50.6532155	4.2000000	100000	100000	Route							
19	221	1	50.3027025	5.7000000	100000	100000	Route							
20	229	1	50.6523142	5.6000000	100000	100000	Route							
21	236	Inconnu	49.6441656	5.5000000	100000	100000	Route							
22	238	Inconnu	49.5516305	5.6000000	100000	100000	Route							
23	240	1	50.5693646	4.6000000	100000	100000	Route							
24	419	3	50.3860524	5.9000000	100000	100000	Route							
25	425	1	50.3862919	5.9000000	100000	100000	Route							
26	434	1	50.2136848	5.7000000	100000	100000	Route							
27	436	2	50.3940743	5.6000000	100000	100000	Route							
28	441	1	50.258812	4.9000000	100000	100000	Route							
29	444	1	50.5582968	5.5000000	100000	100000	Route							
30	447	2	50.2566994	5.4000000	100000	100000	Route							
31	569	1	50.4573999	6.0000000	100000	100000	Route							
32	680	1	50.4799984	5.7000000	100000	100000	Route							
33	691	2	50.1802081	5.5000000	100000	100000	Route							
34	733	1	50.134513	5.7000000	100000	100000	Route							
35	753	2	50.3647864	4.3000000	100000	100000	Route							
36	756	1	50.3456607	5.5000000	100000	100000	Route							
37	757	2	50.1302793	5.8000000	100000	100000	Route							
38	758	3	50.0983632	5.4000000	100000	100000	Route							
39	784	1	50.5663049	5.24490952	252832	47313	Route							
40	790	1	50.6207168	5.58717012	236217	146270	Route							
41	806	1	50.4943608	5.20792723	209542	131844	Route							
42	816	1	50.4999128	5.51547736	191704	135863	Autoroute							

Informations liées à la gestion à récolter en 2011

1. Nombre approximatif d'individus avant gestion (N)
2. Longueur du linéaire (m) (cours d'eau et routes)
3. Date(s) de gestion
4. Technique utilisée (coupe sous le collet, etc.)
5. Nombre d'hommes*jours
6. Repousses observées après gestion (N)
7. Population débordant sur propriété limitrophe
8. Autre(s) gestionnaire(s) identifié(s)
9. Pas de population de berce du Caucase à l'endroit indiqué
10. Population gérée entièrement, partiellement ou pas du tout

Le plan wallon de lutte

Quelles implications pour les communes ?

Mesures minimales:

1. Identifier une personne contact (p.ex. éco-conseiller),
2. Aide à la définition du responsable pour la gestion le long des cours d'eau non classés (étoiles jaunes)
3. Détruire les populations de berce du Caucase poussant sur les terrains gérés par la commune (étoiles mauves),
4. Rédiger un rapport succinct (feuille xls) à la fin de l'été.

En option:

5. Servir d'interface avec les propriétaires privés,
6. Mettre un site à disposition pour stocker le produit de gestion.



Sommaire

1. Biologie & impacts de la berce du Caucase
2. Etat des populations en Wallonie
3. Bonnes pratiques de gestion
4. Le plan wallon de lutte
- 5. Quel support par le SPW ?**



Quel support par le SPW ?

Gestion sur les terrains régionaux



Quel support par le SPW ?

Coordination des inventaires



Wallonie

La berce du Caucase en Wallonie

[Portail Wallonie](#) | [Accueil](#) - [Contact](#)

[logout](#) | [Paramètres](#) | [Admin](#)

Vous êtes ici: [Observations](#) / [Exploration des données](#)

[Accueil](#) | [Reconnaissance](#) | **[Observations](#)** | [Gestion](#) | [Eviter les brûlures](#) | [En savoir plus](#)

[légende ?](#) | Anciennes données | [Plan](#) | [Satellite](#) | **[Mixte](#)** | [Relief](#)



Google | 200 m | Cnes/Spot Image, IGN, NOAA, U.S. Navy, NGA, GEBCO, DigitalGlobe, GeoContent, GeoEye - Conditions d'utilisation

Mes stations

Mont-Saint-Guibert Dyle-Gette	01/05/2010	■ ■ ■ ■ ■	  
Observation de Claude Gillet			
Jemeppe-sur-Sambre Sambre	25/04/2010	■ ■ ■ ■ ■	  
Population gérée en propriété privée. Epuisement			
hors Wallonie	20/04/2010	■ ■ ■ ■ ■	  
Population très ancienne située tout le long du ballast du			
hors Wallonie	05/04/2010	■ ■ ■ ■ ■	  

Rechercher une adresse ou un lieu:

Quel support par le SPW ?

Nouvel arrêté du Gouvernement wallon

Voir e.a. AR du 19/11/1987 relatif à la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux

Plan de lutte contre le berce du Caucase

- Interdiction de vente et de semis
- Obligation de lutter ou de collaborer à la lutte
- Autorisation conditionnelle de la lutte chimique
- Aide à la gestion des grosses populations (sur base de critères objectifs)

Texte qui s'inscrit dans le cadre de la révision de la loi sur la conservation de la nature et sera rédigé en concertation avec UVCW.



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Service public de Wallonie

Quel support par le SPW ?

Appui des contrats de rivière



- inventaires le long des cours d'eau,
- validation des observations,
- formation des opérateurs de gestion,
- aide ponctuelle sur chantier,
- compte-rendu des actions menées dans chaque sous-bassin,
- interface privilégié avec les communes.



Quel support par le SPW ?

Des outils de communication

<http://www.wallonie.be/berce>



 Wallonie

Portail Wallonie | [Accueil](#) - [Contact](#)

[login](#)

Vous êtes ici: accueil

[Accueil](#) [Reconnaissance](#) [Observations](#) [Gestion](#) [Brûlures](#) [En savoir plus](#)


Eva the Weaver

Une plante nuisible se propage en Wallonie. Son nom : la berce du Caucase. Aidez-nous à limiter son expansion !

La berce du Caucase : une plante invasive

Originaire du Caucase, cette berce géante a été introduite en Belgique dès 1938 pour ses propriétés ornementales et mellifères. Aujourd'hui échappée de nos parcs et jardins, elle se propage dans l'environnement via les nombreuses graines qu'elle produit. Elle envahit les talus, les friches, les berges des rivières et les prairies humides en Wallonie. Elle affecte particulièrement les sols frais et riches en nutriments.

D'importantes nuisances

- elle contient des substances chimiques qui provoquent de sévères **brûlures** de la peau;
- elle pousse souvent en peuplements denses qui étouffent et éliminent les plantes indigènes.

Un plan de lutte en Wallonie

Le service public de Wallonie coordonne le recensement et la destruction des populations de berce du Caucase afin de limiter le plus possible sa propagation ainsi que les nuisances qu'elle occasionne. Un plan de gestion sera mis en place à travers la Wallonie dès 2011, en s'appuyant sur les données de l'inventaire.

Vous pouvez collaborer à cette initiative en encodant vos propres observations à partir d' [ici](#).

 [Télécharger le dépliant sur la berce du Caucase.](#)


Loughborough University





DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT


Service public de Wallonie

Quel support par le SPW ?

Des outils de communication

Attention : plante invasive !

Nombre de plantes ornementales ont été introduites dans nos parcs et jardins, bien loin de leur aire de distribution naturelle. La plupart sont parfaitement inoffensives. Il arrive toutefois que certaines d'entre elles s'échappent, se multiplient et colonisent les milieux naturels. Elles peuvent y occasionner d'importants dommages écologiques, économiques ou sanitaires.



Kris Elshout

La berce du Caucase ou berce géante, est l'exemple type de la plante invasive. Depuis quelques années, elle est en forte progression en Wallonie et source de nombreuses nuisances. Ses populations font aujourd'hui l'objet d'un recensement approfondi sur tout le territoire wallon, préalable à la mise en place d'un vaste plan de lutte.

1 Qui s'y frotte s'y brûle !



Loughborough University

Ne la touchez pas ! La berce du Caucase contient des substances chimiques dites «photo-sensibilisantes». Au contact de la peau, et en combinaison avec les radiations UV de la lumière solaire, elles provoquent de sévères brûlures.

Le contact initial avec la plante est indolore; les symptômes apparaissent seulement après quelques heures. En cas d'exposition à la sève de la plante, lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon et évitez de l'exposer à la lumière du soleil pendant quelques jours. Appliquez une crème pour brûlures si des cloques apparaissent.

2 La biodiversité menacée



Eva the Weaver

La berce du Caucase est dotée d'une taille exceptionnelle et d'une croissance rapide. Elle pousse souvent en formant des peuplements denses.

Elle étouffe et élimine les plantes indigènes là où elle s'installe. Elle envahit de nombreux milieux tels que les talus, les friches, les bords de rivière, les prairies humides ou les lisières forestières. La berce géante présente également un comportement envahissant dans les jardins et les espaces verts.

3 Comment la reconnaître ?



RPS Group Pic

Fleurs blanches disposées en grandes ombelles, dont la principale a un diamètre > 20 cm et comprend plus de 50 rayons. Les fleurs apparaissent en juin-juillet sur les plantes âgées de plus de 2 ans.

Tige robuste, d'un diamètre de 4 à 10 cm à la base. Couverte de taches pourpres et de poils clairs assez grossiers (surtout dans la partie supérieure).

Taille comprise entre 1,5 et 4 mètres de haut.

Feuilles matures dentées et profondément découpées.

Graines ovales marquées de sillons bruns reniflés à leur extrémité.

Murée de l'école de Nancy



RPS Group Pic

Murée de l'école de Nancy

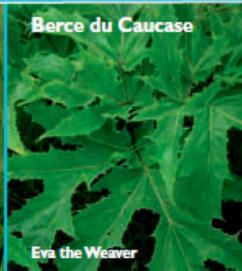
A ne pas confondre
La berce commune

Berce commune

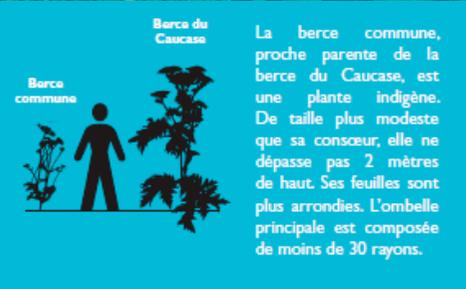


Frank Vincentz

Berce du Caucase



Eva the Weaver



Berce commune

Berce du Caucase

La berce commune, proche parente de la berce du Caucase, est une plante indigène. De taille plus modeste que sa consœur, elle ne dépasse pas 2 mètres de haut. Ses feuilles sont plus arrondies. L'ombelle principale est composée de moins de 30 rayons.



Quel support par le SPW ?

Des personnes contacts

- **Votre contrat de rivière**
Coordination locale
- **Eric Büchler (SPW)**
Coordination régionale (cours d'eau)
- **Etienne Branquart & Augustin Smoos (SPW)**
Autres questions plus générales

Un site internet : www.wallonie.be/berce



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Service public de Wallonie